



Fenêtre sur le fleuve,
carrefour de Charlevoix
www.saintsimeon.ca

Baie-des-Rochers | Port-aux-Quilles | Saint-Siméon | Port-au-Persil

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL
ADJOINT / SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT ET GREFFIER DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ, **QU'** :

Il y aura séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, le 6 novembre 2023 à la salle du Conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, située au 225 rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Dérogation mineure # 23-05

Nature et effet : Réputer conforme la profondeur d'un terrain d'environ 53 mètres alors que l'article 4.6 du règlement de lotissement stipule qu'un terrain en bordure d'un lac ou d'un cours d'eau doit avoir une profondeur minimale de 75 mètres.

Matricule : 5199-59-4849
Lot : 5 729 322

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À SAINT-SIMÉON, CE DIX-NEUVIÈME (19^e) JOUR D'OCTOBRE 2023

Gerald Bouchard

Directeur général adjoint / Greffier



Baie-des-Rochers | Port-aux-Guilles | Saint-Siméon | Port-au-Persil

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, SOUSSIGNÉ, RÉSIDANT À SAINT-SIMÉON,
CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ
L'AVIS CI-ANNEXÉ EN AFFICHANT DES COPIES, AUX
ENDROITS SUIVANTS :

- Bureau municipal
- Église catholique
- Site « Web »

ENTRE 10 ET 15 HEURES DE L'APRÈS-MIDI,
LE DIX-NEUVIÈME (19^e) JOUR D'OCTOBRE 2023

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT,
CE DIX-NEUVIÈME (19^e) JOUR D'OCTOBRE 2023

Gérald Bouchard

Directeur général adjoint / Greffier